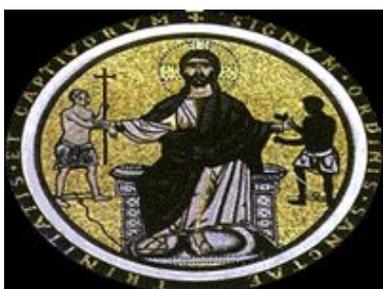


<http://jesuschristenfrance.fr/spip.php?article68>

L'Ordre de la sainte Trinité et Rédemption des Captifs et l'Ordre de Notre-Dame de la Mercy



enheureux et grandes figures chrétiennes de France -
Date de mise en ligne : jeudi 16 avril 2015

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

La traite des chrétiens par les barbaresques musulmans des côtes d'Afrique du Nord et l'œuvre admirable conduite par les membres de l'Ordre de la Sainte Trinité et Rédemption des Captifs et l'Ordre de Notre-Dame de la Mercy

L'Ordre de la Sainte Trinité et Rédemption des Captifs et l'Ordre de la Mercy dans leurs œuvres charitables pour obtenir la libération des milliers de chrétiens captifs des barbaresques musulmans d'Afrique du Nord entre le XIIIe et le XVIIIe siècles

La mise en esclavage de millions d'africains par les arabo-musulmans d'Afrique du Nord est historiquement indiscutable, mais très rarement mentionnée, quand elle n'est pas systématiquement occultée. Encore plus occultée est la mise en esclavage de milliers de chrétiens français par les barbaresques d'Afrique du Nord, d'Alger et de Tunis en particulier, mais aussi de Bizerte et de Tripoli. Cette pratique de la capture et de la mise en esclavage de francs ou français de l'époque se révèle fort ancienne puisque ce fut en 1194 que l'Ordre de la Sainte Trinité et Rédemption des Captifs fut institué à Cerfroid, en Picardie, par les Français Jean de Matha et Félix de Valois.

Le symbole des Trinitaires est une mosaïque datant de 1210 représentant Jésus libérant deux captifs, un blanc et un noir. Un ordre similaire fut fondé en 1218 à Barcelone par Pierre Nolasque, celui des Mercédaires. Ces ordres dits de « rédemption des captifs » avaient pour mission de récolter des dons puis d'aller négocier le rachat des esclaves victimes de la traite arabo-musulmane et plus particulièrement les Français aux mains des Barbaresques en Afrique du Nord. Ces missions faisaient l'objet de comptes-rendus dans lesquels apparaissaient les listes des captifs libérés contre rançon. Ces listes sont contenues dans des documents originaux numérisés par la BNF (bibliothèque nationale de France). Des témoignages d'époque s'y trouvent également.

Il apparaît ainsi que de très nombreux français, certainement des dizaines de milliers, durant de longs siècles, furent victimes de la politique esclavagiste des barbaresques turcs musulmans d'Alger et de Tunis. Il serait injuste et indigne de le nier aujourd'hui ou de faire silence sur ces pratiques barbares, assorties de maltraitements, de tortures et d'assassinats dans des conditions horribles.

Confrontés à de telles atrocités, on ne peut que constater que l'Etat islamique au Levant procède aux temps présents de manière très similaire à ce que les témoins des siècles passés ont pu relever (cf. ci-dessous, les témoignages du XVIIe siècle) : enlèvements, mises en esclavage de populations chrétiennes d'Irak et de Syrie, supplices et martyrs dans des conditions atroces.

Puisque le 10 mai est, depuis 2006, en France une journée nationale de commémoration de l'esclavage, tous les esclavages passés et présents doivent être dénoncés, notamment la mise en esclavage des chrétiens

pendant plusieurs siècles par les turcs musulmans d'Afrique du Nord, encore presque totalement occultée aujourd'hui.

Et surtout que certains n'aillent pas rétorquer que les européens eux aussi ont été esclavagistes car un mal n'en excuse pas un autre, un mal ne doit pas en occulter un autre. Enfin, il y a lieu de se souvenir que les plus grands et les plus constants esclavagistes furent les musulmans, arabes et turcs, dont ce fut un commerce lucratif et prospère durant de très longs siècles, depuis le VIIe siècle. Les islamistes d'aujourd'hui continuent hélas cette sinistre entreprise, qui est une offense gravissime à Dieu.



Lettre à la Reine régente (Anne d'Autriche, reine de France de 1615 à 1643 et mère de Louis XIV) de P. Lucien Heraut qui rentre en France en 1643 avec 50 esclaves français rachetés et qui l'interpèle sur le sort de milliers d'esclaves toujours captifs

« ...le bonheur de recevoir une œillade de votre Majesté. J'en ay fait, Madame, l'expérience ces jours passés, lorsque revenant de Barbarie avec cinquante Captifs racheptez des mains des Infidelles par l'ordre du defunt Roy, votre tres-cher et honorée espoux, j'eue en rencontre vostre Majesté en la rue Saint Antoine qui alloit au Monastere Sainte Marie, laquelle tesmoigna par ces regards pleins de douceurs et de compassion la joye qu'elle avoit de voir les mebres de Jesus Christ racheptez de la cruauté et tyrannie des Barbares.

... les justes prières de plus de deux milles François qui sont restés dans les prisons d'Alger, de tout sexe, de tout age et condition : parmi les souffrances, qui ont beaucoup de rapport avec celles d'Enfer, ou le danger où ils sont de s'y plonger pour jamais, reniant nostre sainte Foy à force de tourmens, comme il se voit tous les jours. Ce que n'ayans peu pour lors représenter à vostre Majesté, je le fais maintenant par cette humble requete, en suite de laquelle, j'ai mis le traité avantageux que j'ay fait avec le Bascha dudit Alger, et les noms d'une partie de vos sujets, qui y sont pour le present Esclaves en ladite ville, et desquels j'ay peu avoir connoissance avec une plainte d'iceux, qu'ils adressent aux pieds de votre clemence et Royale bonté, qu'elle daignera regarder, s'il luy plaist, d'un œil favorable et compatir aux miseres de ces pauvres infortunés, et principalement la necessité de mon compagnon Religieux qui y est deumeré en hostage, et est en danger d'estre brulé tout vif, (selon la coustume ordinaire) si l'année qui achevera au mois de Juin prochaine, il n'est délivré... »

De vostre tres humble tres obeissant et tres fidel sujet, P. Lucien Herault »

Extrait de « dans Les larmes et clameurs des Chrestiens françois de nation, captifs en la ville d'Alger en Barbarie, adressées à la reine régente, par le R. P. Lucien Heraut, Religieux de l'Ordre de la Trinité et Rédemption des Captifs, 1643 »

Lettre de deux milles esclaves français toujours captifs et sollicitant l'aide de la Reine via le P. Lucien Heraut

« ...ainsi qu'il arrive ordinairement aux vassaux de vostre Majesté, qui croupissent miserablement dans

l'horrible esclavage des cruels ennemis du nom Chretien. Cette mesme necessité adresse aux pieds de sa clemence et Royale bonté, les larmes et soupirs de plus de deux milles François de nation Esclaves en la seule ville d'Alger en Barbarie, ou ses montagnes voisines, à l'endroit desquels s'exerce les plus grandes cruautés que l'esprit humain puisse excogiter, et les seuls esprit infernaux inventer.

Ce n'est pas, Madame, une simple exaggeration, mais une verité trop connue, non seulement de ceux qui ont traversé les mers, et mouillé l'ancre avec quelque bonheur dans cette terre barbare de nos cruels ennemis, mais encore beaucoup mieux de ceux, qui par malheur sont tombés dans les griffes de ces Monstres Affricains, et qui ont resenty, comme nous, leur infernale cruauté, pendant le long sejour d'une dure captivité, les rigueurs de laquelle nous experimentons de jour en jour par des nouveaux tourments : la faim, le soif, le froid, le fer, et les gibets, ont esté autrefois les instruments des plus cruels et dénaturés bourreaux du monde contre les premiers Chretiens, mais il est certain que les Turcs et Barbares encherissent aujourd'hui par-dessus tout cela, inventans journellement de nouveaux tourments, contre ceux qui persistent courageusement en la confession de nostre sainte Religion, ou qu'ils veulent miserablement prostituer, notamment à l'endroit de la jeunesse, captive de l'un et l'autre sexe, afin de la corrompre à porter à des pechés si horribles et infames, qu'ils n'ont point de nom, et qui ne se commettent que parmys ces monstres et furies infernales et ceux qui resistent à leurs brutales passions, sont écorchez et dechirez à coup de bastons, les pendants tous nuds à un plancher par les pieds, leur arrachant les ongles des doigts, brullant la plante des pieds avec des flambeaux ardents, en sorte que bien souvent ils meurent en ce tourment. Aux autres plus agés ils font porter des chaisne de plus de cent livres de poids, lesquelles ils traissent miserablement partout où ils sont contrains d'aller, et ce pesant fardeau est d'ordinaire pour les riches de qui ils esperent une bonne rançon, et apres tout cela si l'on vient à manquer au moindre coup de siflet ou au moindre signal qu'ils font, pour executer leurs commandements, nous sommes pour l'ordinaire bastonnez sur la plante des pieds, qui est une peine intollerable, et si grande, qu'il y en a bien souvent qui en meurent, et lors qu'ils ont condamné une personne à six cent coups de bastons, s'il vient à mourir auparavant que ce nombre soit achevé, ils ne laissent pas de continuer ce qui reste sur le corps mort.

Les empalements son ordinaires, et le crucifiment se pratique encore parmy ces maudits barbares, en cette sorte ils attachent le pauvre patient sur une manière d'échelle, et lui clouent les deux pieds, et les deux mains à icelle, puis après ils dressent ladite Eschelle contre une muraille en quelque place publique, où aux portes et entrées des villes pour la plus grande confusion du nom Chretien, et demeurent aussi quelque fois trois ou quatre jours à languir sans qu'il soit permis à aucun de leur donner soulagement.

D'autres sont écorchez tous vifs, et quantitez de bruslez à petit feu, specialement ceux qui blasphement ou mesprisent leur faux Prophete Mahomet, et à la moindre accusation et sans autre forme de procez, sont trainez à ce rigoureux supplice, et là attachez tout nuds avec une chaine à un poteau, et un feu lent tout autour rangé en rond, de vingt cinq pieds ou environ de diametre, afin de faire rostir à loisir, et cependant leur servir de passe temps, d'autres sont accrochez aux tours ou portes des villes, à des pointes de fer, où bien souvent ils languissent fort long temps.

Nous voions souvent de nos compatriots mourir de faim entre quatre murailles, et dans des trous qu'ils font en terre, où ils les mettent tout vif, et perissent ainsi miserablement. Depuis peu s'est pratiqué un genre de tourment nouveau à l'endroit d'un jeune homme de l'Archevesché de Rouen pour le contraindre a quitter Dieu et nostre sainte Religion, pour laquelle il fut enchainé avec un cheval dans la campagne, l'espace de vingt-cinq jours, à la merci du froid et du chaud et quantitez d'autres incommoditez, lesquelles ne pouvant plus supporter fit banqueroute à notre sainte loy.

Mille pareilles cruantez font apostasier bien souvent les plus courageux, et mesme les plus doctes et sçavants : ainsi qu'il arriva au commencement de cette presente année en la personne d'un Père Jacobin d'Espagne, lequel retenu Captif, et ne pouvant supporter tant de miseres, fit profession de la loy de Mahomet, en laquelle il demeura environ six mois, pendant lesquels il fut combattu d'une infinité de remors

et regrets de cette infame apostasie, avec laquelle il avoit scandalisez plus de trente mille Chrestiens esclaves de toutes nations, et réjouy infiniment les Turcs et Mahometans, notamment les miserables renegats, qui sont en grand nombre en ce maudit enfer d'Alger, enfin apres tant de confusion qu'il recevoit de tous costez specialement de sa propre conscience, contre laquelle il avoit peché, et delaisé la vraie Religion, seulement pour se delivrer de tant de tourments, il se resolu à estre brullé tout vif, qui est le supplice ordinaire de ceux qui renoncent à Mahomet, et alla trouver le Mouffety, qui est le grand Prestre, et lui dit hardiment que sa Religion étoit fausse, et qu'il avoit mille regrets de l'avoir professée, au mespris de la Religion Chretienne, pour laquelle il estoit prest de mourir et d'exposer mille vies pour icelle, en apres il alla trouver le Bascha, et luy en dit autant, jetta par terre son Caffetan et son Turban, lui donnant un piastre pour acheter du bois à le brusler, en suite dequoy il fut jetté en une prison obscure et infame, où durant trois jours il ne fit que pleurer sa faute, demandant à Dieu la grace de pouvoir mourir en icelle.

Le Bascha voiant qu'il continuoit en sa resolution, le fit conduire au supplice, où il alloi joyeusement, portant une couronne d'étoupe en forme de Thiare sur la teste, et une Croix de bois au dessus, et ainsi chargé d'opprobres et injures, tant des Turcs que des Mores, et même des Renegats, qui le sollicitoient avec leur maudite Religion, il fut rosty à petit feu un peu hors de la ville près le Cimitiere des Chrestiens, lesquels peu apres allerent soigneusement rechercher les saintes reliques et ossements, et trouverent la pluspart de son coprs entier que le feu avoit epargné, et le cacherent dans un tonneau et quelque temps apres l'apporterent dans la ville secrettement, où nous l'honorons comme un vray Martyr. Et en effect, Madame, nous pouvons dire assurement qu'il fait beaucoup de miracles, et que nous recevons une grande consolation de ses saintes reliques.

Nous n'aurions jamais fait, et nous serions trop importuns envers votre Majesté, de raconter icy toute les miseres et calamitez que nous souffrons : il suffit de dire que nous sommes icy traittez comme de pauvres bestes, vendus et revendus aux places publiques à la volonté de ces inhumains, lesquels puis apres nous traittent comme des chiens, prodiguans nostre vie, et nous l'ostans, lors que bon leur semble, et en un mot ils croyent gagner des indulgences et rendre de grands sacrifices à Mahomet, quand ils tourments et affligent quelques Chrestiens.

Tout cecy, Madame, est plus que suffisant pour émouvoir la tendresse de vos affections royales envers vos pauvres sujets captifs desquels les douleurs sont sans nombre, et la mort continuelle dans l'ennuy d'une si douloureuse vie. Et ce qui est pire, et au-delà de tout ce qui se peut dire et exprimer, est que nous sommes dans le danger éminent de défailir de la Foy, et perdre l'ame apres le corps, le salut apres la liberté, sous l'impatience de la charge si pesante de tant d'oppressions, qui s'exercent journellement en nos personnes, sans aucune consideration de sexe ny de condition, de vieil ou du jeune, du fort ou du foible : au contraire celui qui paroist delicat, est réputé pour riche, et par consequent plus mal traité, afin de l'obliger à une rançon excessive, par lui ou par les siens, ou par ceux que le Ciel inspire aux actions de pieté et charité, esquelles vostre Majesté s'exerce journellement, ce qui nous fait esperer, en bref la liberté si chere que nous implorons sans cesse, jettant continuellement des soupirs au Ciel afin d'impetrer les graces favorables pour la conservation de vostre Majesté, et de nostre Roy son cher fils, destiné de Dieu pour subjuguier cette nation autant perfide que cruelle, y faisant renaistre la vraye Religion au grand souhait de tous les Catholiques, notamment de ceux qui languissent dans ce miserable enfer d'Alger, une partie desquels ont signé cette requeste en qualité, Madame,

de vos tres humbles, tres obeyssants, tres fidels serviteurs et vassaux les plus miserables de la terre, desquels les noms suivent selon les Dioceses et Provinces de votre Royaume ».

Extrait de « dans Les larmes et clameurs des Chrestiens françois de nation, captifs en la ville d'Alger en Barbarie, adressées à la reine régente, par le R. P. Lucien Heraut, Religieux de l'Ordre de la Trinité et Rédemption des Captifs, 1643 »

Remerciements et nouvelle sollicitation adressés à de généreux Seigneurs Bretons en 1644 pour le rachat d'esclaves

« A nos Seigneurs des Etats de la province de Bretagne,

Les Pères Religieux de Notre Dame de la Mercy institués pour la Redemption des Captifs, qui se presenterent à vous aux Estats derniers en ma Personne, comme leur Procureur general, m'ont chargé de vous les représenter encore icy, avec leurs tres humbles Remerciements de la Promesse que vous leur fistes d'avoir égard à leur Requête...

Nos Pères [...] vous conjurent par les entrailles de Sa misericorde et la gloire de Son Christ, d'avoir compassion des Captifs qui languissent Esclaves entre les mains des ennemis de Son Nom. Les vingt huit naturels de votre Province que vous trouverez compris en cette liste vous y conjurent pour ceux qu'ils y ont laissé. Notre Religieux qui y est demeuré en gage pour le reste des sommes de leur Redemption attend votre secours, et peut estre plus de cinq cent ames, que les miseres de leurs Esclavage mettent aussi bien en peril de la foy que de leurs vies, beniront vos liberalitez. [...]

de votre tres humble, tres obeissant et tres fidele serviteur, F. Edmond Egreville, Religieux de la Mercy »

Extrait de « dans La vive foy et le récit fidelle de ce qui s'est passé dans le voyage de la rédemption des Captifs François, faicte en Alger par les Pères de l'Ordre de Nostre-Dame de la Mercy Rédemption des Captifs, 1645 »

La captivité de Saint Vincent de Paul (1581-1660)

Saint Vincent de Paul fut ordonné prêtre en 1600. Il fut de ceux qui tombèrent en esclavage. En effet il passa aux mains de pirates barbaresques musulmans durant un déplacement maritime entre Marseille et Narbonne. Il resta ainsi deux ans captif à Tunis.

En effet, en 1605, il dut se rendre à Marseille afin d'y recueillir un modeste héritage. Sur la voie du retour, par mer, en direction de Narbonne, il fut capturé par des pirates et emmené à Tunis. Prisonnier, il fut vendu comme esclave. Son dernier maître fut un renégat, originaire de Nice qui, sous l'influence de Vincent, se repentit et prit la mer avec lui. Ils abordèrent en juin 1607 à Aigues-Mortes, d'où ils se rendirent en Avignon.

L'intervention de la France à Alger en 1830, conséquence de la piraterie barbaresque en Méditerranée et de la mise en esclavage de centaines de milliers de chrétiens

Cette politique de "course", c'est-à-dire de saisines de bateaux marchands en mer Méditerranée et de la mise en esclavage de leurs passagers chrétiens par des pirates musulmans, dura ainsi des siècles ; Elle fut directement à l'origine de la décision du roi Charles X d'intervenir militairement et d'occuper Alger en 1830. L'Algérie d'aujourd'hui, avec ses frontières actuelles, n'existait pas alors, puisque ce fut une création française.

Ces actions de pacification furent poursuivies tout au long du XIXe siècle. En 1849, la IIe République transforme l'Algérie naissante en trois départements français.

24 septembre, fête de Notre-Dame de la Merci

« D'abord connu sous le nom de l'Ordre de sainte Eulalie pour la rançon des captifs, l'Ordre de Notre-Dame de la Merci (merces veut dire rançon) fut créé au XIIIe siècle ; il s'était fixé comme but le rachat des chrétiens prisonniers des musulmans. Au XVe siècle, on attribuait sa fondation à saint Pierre Nolasque et à saint

Raymond de Pegnafort, à qui la Sainte Vierge apparut, prenant l'oeuvre sous sa protection. La fête du 24 septembre commémore cette apparition ; célébrée d'abord par l'Ordre, elle fut étendue à l'Eglise universelle en 1696. »

(source : Missel quotidien et vespéral par Dom Gaspar Lefebvre et le chanoine Emile Osty, 1961)

Sites sources

[liste des esclaves français des barbaresques](#)

Les larmes et soupirs de deux milles français, esclaves dans l'enfer d'Alger en Barbarie, Lettre à la Reine Régente, mère de Louis XIV, roi de France et de Navarre

[gallica](#)

[barbaresque](#)

Ouvrages de référence

- Histoire de Barbarie et de ses Corsaires, par le R. P. F. Pierre Dan, ministre et supérieur du couvent de la Sainte Trinité et Rédemption des Captifs, 1637
- Les larmes et clameurs des Chrestiens françois de nation, captifs en la ville d'Alger en Barbarie, adressées à la reine régente, par le R. P. Lucien Heraut, Religieux de l'Ordre de la Trinité et Rédemption des Captifs, 1643
- La vive foy et le récit fidelle de ce qui s'est passé dans le voyage de la rédemption des Captifs François, faicte en Alger par les Pères de l'Ordre de Nostre-Dame de la Mercy Rédemption des Captifs, 1645
- Le miroir de la charité chrestienne, ou Relation du voyage que les Religieux de l'Ordre de Notre-Dame de la Mercy du Royaume de France ont fait, l'année dernière 1662, en la ville d'Alger d'où ils ont ramené environ une centaine de Chrétiens esclaves, par l'un des Père Redempteur du même Ordre, 1663
- Le tableau de piété envers les captifs, ou Abrégé contenant, avec plusieurs remarques, deux Relations de trois Redemptions de Captifs faites en Afrique, aux Villes et Royaumes de Tunis et d'Alger en Barbarie, ès années 1666 et 1667, par les Religieux de l'ordre de la Très-Sainte Trinité, 1668
- Voyage pour la rédemption des Captifs aux Royaumes d'Alger et de Tunis fait en 1720 par les P. P. François Comelin, Philemon de La Motte et Joseph Bernard de l'Ordre de la Sainte Trinité, dits Mathurins, 1721
- Voyage dans les états barbaresques de Maroc, Alger, Tunis et Tripoli ;ou Lettres d'un des Captifs qui viennent d'être rachetés par M.M. les Chanoines réguliers de la Sainte-Trinité, suivies d'une notice sur leur rachat et du catalogue de leurs noms, 1785

Etudes contemporaines

Sujet très peu traité par les historiens contemporains.

A noter cependant que l'historien Jean Sévillia y consacre quelques lignes dans son ouvrage « Historiquement correct » (éditions Perrin, 2006), dans un paragraphe intitulé « L'esclavage : une tradition africaine et musulmane » : « En Méditerranée, les pirates turcs d'Alger –les Barbaresques- réduisaient en esclavage les chrétiens qu'ils capturaient, tout en s'efforçant de les revendre aux ordres religieux spécialisés dans ce rachat. On comptera en permanence de 25 000 à 30 000 prisonniers chrétiens au sud de la Méditerranée ».

"Imagining Europe through , Barbary captivity, par Gillian Weiss, Taiwan Journal of East Asian Studies, Vol. 4, No. 1 (Iss. 7), Juin, 2007

Esclaves chrétiens, maîtres musulmans : L'esclavage blanc en Méditerranée (1500-1800), de Robert C. Davis, Cahors, Éditions Jacqueline Chambon, 2006.

Esclaves et Négriers, Jean Meyer, Découvertes Gallimard, 1999.

« Au début du XVIIe siècle, il y avait au total, entre le Maroc et la Libye, de 200000 à 300000 esclaves chrétiens dans les ports d'Afrique ». (Jean Meyer, Esclaves et Négriers, Découvertes Gallimard, 1999, p. 19).

« L'esclavage blanc pratiqué par ceux que l'on nommait alors les Barbaresques a bel et bien existé sur une grande échelle et constitué une véritable traite qui fit, durant près de trois siècles, plus d'un million de victimes" (Robert C. Davies, Esclaves chrétiens maîtres musulmans, l'Esclavage blanc en Méditerranée 1500-1800, Editions Jacqueline Chambon, 2006).